

## SÉQUENCE - DROIT DE PAROLE

### Rencontre d'octroi de postes - Secteur de l'adaptation scolaire

	Étapes	Personnel visé	Clause(s) visée(s)	Postes offerts
Personnel QUALIFIÉ	1.	Personnel régulier de la même classe d'emplois	7-3.00 et suivantes	Nouveaux postes Nouveaux remplacements pour 1 année ...depuis la séance des réguliers du mois de juin dernier
	2.	Réguliers autres classes d'emplois	7-1.11 B) II a)	Postes et remplacements pour 1 année
	3.	Personnel à l'essai	7-1.11 B) II b) + arrangements locaux	Postes (50 % et + seulement) et remplacements pour 1 année
	4.	Liste de priorité d'embauche	7-3.41 7-1.11 B) II c)	Postes et tous les remplacements
	5.	Surveillants d'élèves (15h ou moins) possédant un droit de rappel <sup>1</sup>	7-1.11 B) II f)	Postes et tous les remplacements
	6.	Autres candidats (par date d'entrée CSSMÎ)	7-1.11 B) II g)	Postes et tous les remplacements
Personnel ACCEPTÉ	7.	Réguliers autres classes d'emplois	7-1.11 B) II a)	Remplacements pour 1 année
	8.	Surveillants d'élèves (15h ou moins) possédant un droit de rappel <sup>1</sup>	7-1.11 B) II f)	Tous les remplacements
	9.	Autres candidats (par date d'entrée CSSMÎ)	7-1.11 B) II g)	Tous les remplacements

<sup>1</sup> Le personnel visé par un droit de rappel a reçu une lettre de confirmation à cet effet.

Il est également possible de consulter la liste du personnel visé par un droit de rappel sur le Bureau virtuel en suivant le chemin suivant :

- Site des ressources humaines ;
- Onglet Dotation ;
- Liste de priorité et de rappel ;
- Personnel de soutien technique, paratechnique et administratif ;
- Surveillants d'élèves (15h ou moins).